

## Projet provincial de prévention des chutes

### Communiqué n° 2

Le 15 mars 2011

#### INTRODUCTION

Voici le deuxième d'une série de communiqués sur les progrès et les réalisations du Comité provincial de mobilisation pour la prévention des chutes qui seront distribués aux partenaires du système de santé, notamment aux réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), aux centres d'accès aux soins communautaires, aux hôpitaux, aux foyers de soins de longue durée, aux organismes de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, aux centres de santé communautaire, aux organismes de services de soutien communautaire, aux bureaux de santé publique, au ministère de la Promotion de la santé et du Sport, à l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), à l'Ontario Medical Association, à l'Ontario College of Family Physicians, à la Fondation ontarienne de neurotraumatologie et au Programme régional de soins gériatriques.

#### COMPTE RENDU DES PROGRÈS

Comme prévu, on a demandé aux sept RLISS (sur 14) qui ont un programme de prévention des chutes, qu'il soit multisectoriel ou qu'il s'étende à l'ensemble du RLISS, de participer à un sondage et à des entretiens afin de bien connaître le programme de chacun, de déterminer les principaux indicateurs de succès, de recueillir des renseignements supplémentaires sur les pratiques exemplaires ou importantes et d'obtenir des commentaires sur la version préliminaire du cadre de référence proposé par le Comité de mobilisation. Les RLISS ont été choisis en fonction de l'analyse documentaire, qui a révélé que la plupart des programmes efficaces de prévention des chutes sont coordonnés, visent toute la collectivité et sont fondés sur des partenariats inclusifs. Par ailleurs, on a réalisé des entretiens avec des experts de l'Ontario et de la Colombie-Britannique afin de recueillir des données sur les principales pratiques en matière de prévention des chutes.

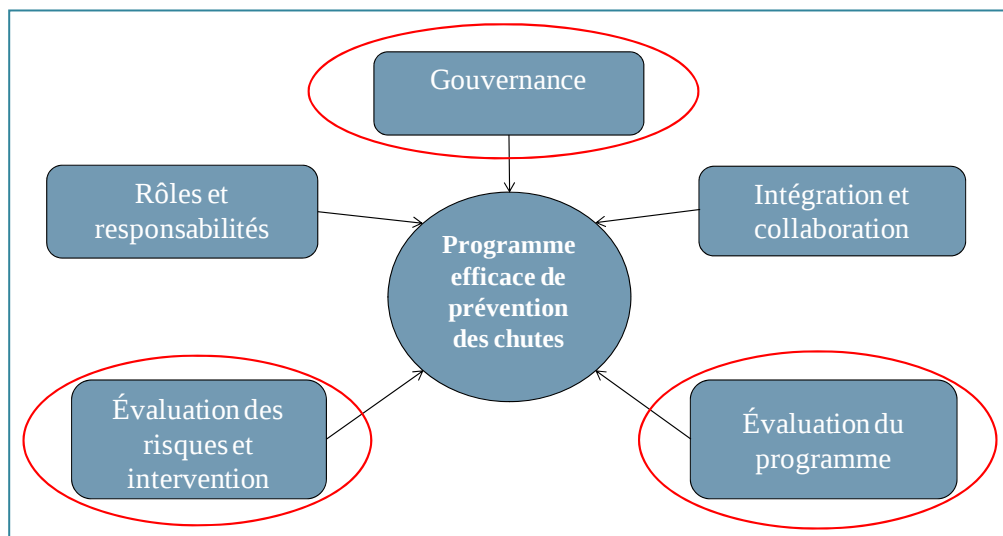
#### *Aperçu du projet*

Lancé en novembre 2010, le Projet provincial de prévention des chutes fait partie des priorités des RLISS. Il s'agit d'une initiative des RLISS réalisée en partenariat avec les bureaux de santé publique qui mobilise les partenaires du système de santé dans le but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées grâce à la prévention des chutes et des blessures connexes. Comme le partenariat entre les RLISS et les bureaux de santé publique est le premier du genre, il servira de modèle pour les projets provinciaux de collaboration entre les deux secteurs dans l'avenir. En outre, le Projet provincial de prévention des chutes s'aligne sur l'objectif du MSSLD et des RLISS d'améliorer l'accès aux soins en prenant des mesures pour faire diminuer le nombre élevé de visites aux services des urgences et de patients ayant besoin d'un autre niveau de soins grâce à la réduction des chutes chez les personnes âgées.

Dans le cadre de ce projet, on a créé un Comité provincial de mobilisation pour la prévention des chutes afin de réunir les RLISS, leurs fournisseurs de services de santé, les bureaux de santé publique et les fournisseurs de soins primaires pour qu'ils élaborent ensemble un cadre de référence et une boîte à outils pour la prévention des chutes en Ontario qui aideront toutes les parties à mettre en œuvre des initiatives efficaces de prévention des chutes dans l'ensemble de la province. Puisque de nombreux projets couronnés de succès sont déjà en cours, le but est de tirer parti des services existants afin d'optimiser les ressources et d'éviter le double emploi. Par conséquent, le cadre de référence et la boîte à outils pour la prévention des chutes ne visent pas à fournir des outils uniformisés convenant à toutes les organisations, mais plutôt à présenter tout un éventail de pratiques efficaces pour la prévention des chutes qui sont appliquées dans l'ensemble de la province et ailleurs. La première phase du projet se terminera par la diffusion de la boîte à outils à l'été 2011. La deuxième phase portera sur la mise en œuvre de la boîte à outils et comprendra l'élaboration d'un plan de mise en œuvre destiné à faciliter l'utilisation de la boîte à outils pour les RLISS et les bureaux de santé publique, à surveiller les progrès et à évaluer les interventions en matière de prévention des chutes après la mise en œuvre de la boîte à outils.

## COMITÉ DE MOBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES CHUTES

Le Comité de mobilisation pour la prévention des chutes s'est réuni pour la deuxième fois le mardi 15 mars 2011. Durant la réunion, les membres du Comité ont examiné en profondeur trois éléments du cadre de référence pour la prévention des chutes : la gouvernance, l'évaluation du programme ainsi que l'évaluation des risques et l'intervention (voir la figure 1 ci-dessous). Ils ont notamment posé des questions et fait des commentaires sur les résultats du sondage et des entretiens et ont donné leur avis au sujet des recommandations sur le cadre de référence proposé. Selon le Comité, d'autres éléments doivent être intégrés au cadre de référence, comme le point de vue de la personne et la durabilité. Le cadre illustré ci-dessous n'est pas définitif, et le Comité continuera de l'examiner et de le modifier au besoin.



**Figure 1 – Version préliminaire du cadre de référence proposé pour la mise en œuvre d'un programme efficace de prévention des chutes dans l'ensemble des RLIS**

## SOUS-COMITÉ DE PLANIFICATION DU LANCEMENT DU CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA PRÉVENTION DES CHUTES

Le Sous-comité de planification du lancement du cadre de référence pour la prévention des chutes s'est réuni à deux reprises afin d'élaborer un plan provisoire pour l'activité de lancement qui donnera le coup d'envoi à la mise en œuvre du cadre de référence et de la boîte à outils pour la prévention des chutes. On a présenté le plan au Comité afin qu'il discute des principaux points de décision. Le plan fournit plusieurs détails sur l'activité, notamment ses objectifs, la date, les endroits possibles, la liste des participants et les conférenciers et commanditaires potentiels. On a décidé que le lancement se ferait au début de l'automne 2011 et que seules les personnes invitées pourraient y participer.

## PROCHAINES ÉTAPES

Au cours des prochaines semaines, on aura un entretien avec chacun des membres du Comité afin de connaître leur point de vue sur le concept d'intégration et de collaboration ainsi que sur les rôles et responsabilités de leur secteur ou organisation dans l'ensemble du Projet provincial de prévention des chutes. La prochaine réunion du Comité de mobilisation aura lieu le 12 avril 2011. On y fera un examen approfondi des deux derniers éléments du cadre de référence proposé, c.-à-d. l'intégration et la collaboration ainsi que les rôles et responsabilités, de même que d'autres éléments pouvant être intégrés au modèle.

### Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Saul Melamed, conseiller principal, Partenariat des RLISS ([Saul.Melamed@lhins.on.ca](mailto:Saul.Melamed@lhins.on.ca)), 416 969-3893

Rasha Kisswani, conseillère, Partenariat des RLISS ([Rasha.Kisswani@lhins.on.ca](mailto:Rasha.Kisswani@lhins.on.ca)), 416 921-7453, poste 331

#### **Partenariat des RLISS**

Le Partenariat des RLISS est un organisme consultatif provincial qui a pour mandat de consolider les relations entre les fournisseurs de services de santé, leurs associations et tous les RLISS et de soutenir l'harmonisation du système. Il permet de mettre à contribution les fournisseurs de services de santé afin de résoudre des problèmes de santé dans l'ensemble du système. Le Partenariat des RLISS est géré par un conseil d'administration et bénéficie du soutien d'un secrétariat.